

# 1911 - 2014

## L'esprit du refuge de l'Aigle Confortement et extension



club alpin français



3440 m

refuge de l'Aigle

La Grave / Parc national des Ecrins





## Le refuge de l'Aigle reconstruit !

Dans ce site si particulier de la Meije, c'est un refuge exceptionnel par sa place dans l'histoire de l'alpinisme dans ce lieu, mais aussi par son éloignement de la « terre des hommes » : havre et vigie, il a offert et offrira une expérience forte qui marque les mémoires.

Rien d'étonnant alors à ce que son confortement ait suscité autant de passions. Aucun autre refuge n'a réussi à rassembler autour de la table autant de forces vives de la montagne pour définir ce qu'il fallait conserver, une logique d'espace unique qui rassemble, et ce qui devait être inventé. Les discussions passionnées ont su déboucher sur un projet qui fait consensus. Le conforter, c'est continuer à promouvoir, pour les hommes d'aujourd'hui, l'alpinisme et la culture dont il est porteur : engagement, respect du milieu, solidarité et convivialité.

Le choix que nous avons fait de travailler avec du bois des Alpes, de favoriser les circuits courts, de valoriser le savoir-faire des entreprises de la région, est un signe de notre orientation en faveur d'un développement durable qui est pour nous étroitement lié aux valeurs de l'alpinisme.

Pour nous tous l'enjeu est clair : accueillir dignement les alpinistes, dans « l'esprit du lieu », sobriété, sécurité, convivialité et réduire au mieux l'impact de cet hébergement sur le milieu.

**Georges Elzière**  
Président de la Fédération  
des Clubs Alpains et de Montagne

## Un mythe plus vivant que

Au cœur du Parc National des Ecrins, implanté dans le massif de l'Oisans sur la commune de la Grave, « l'Aigle » appartient depuis plus d'un siècle au Club très fermé des refuges mythiques. Réservé aux alpinistes initiés et passionnés, sur les pas de Pierre Gaspard vainqueur de la Meije et de ses arêtes en 1877, il est l'un des plus anciens refuges construits par le Club Alpin Français.

Le nom de l'oiseau royal ne fut pas donné par hasard à cette « cabane » perchée à 3 440 m sur un éperon rocheux en forme de bec : le pic de l'Aigle, émergeant entre le glacier de l'Homme et celui du Tabuchet. La légende commence en 1910, date du début de la construction par le Club Alpin, prémisse d'une aventure humaine avec ses caravanes de guides et de bénévoles, transportant vers les sommets à dos d'hommes et de mulets, les éléments de la charpente et de la structure bois du refuge, taillés et préfabriqués par l'atelier parisien Ledeuil.

Il fallut 142 jours pour monter le bâtiment de 28 m<sup>2</sup>, comprenant une pièce unique avec 2 niveaux de dortoirs dotés de lits de paille qui permettaient le couchage de 18 personnes. Pour résister à la force des vents, les éléments en bois furent assemblés avec des pièces métalliques. Il en fut de même pour les pieux arrimant le bâtiment dans la roche qui furent consolidés par des ferrures, et plus tard renforcés par des câbles pour éviter l'arrachement.

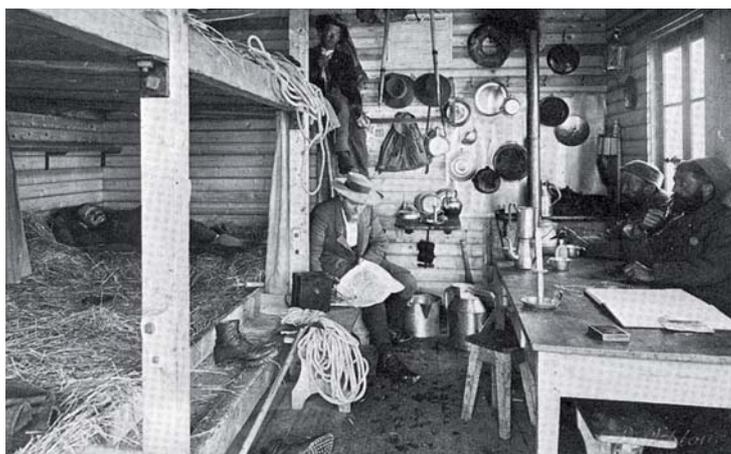




## jamais, un esprit préservé et conforté



Depuis sa mise en service en 1911, des générations entières d'alpinistes se sont succédées dans ce refuge, laissant leurs traces de crampons dans le plancher, patinant de leurs mains les piliers « lustrés » soutenant la charpente apparente. Au fil des années, force est de constater que cet « abri » est définitivement entré dans le patrimoine collectif de l'histoire de l'alpinisme.



L'incontestable supplément d'âme du Refuge de l'Aigle tient à la magie du lieu et à l'esprit de sa configuration « à l'ancienne », organisée autour d'une pièce unique partagée entre les châlits et la salle à manger. Dans une ambiance conviviale inoubliable, tout le monde se retrouve pour dîner, parler de sa journée : de l'ascension du jour ou de celle du lendemain, et enfin s'endormir ensemble. Ici aucune place pour le superflu, tout devient essentiel, l'humain reprend sa place dans une résonance amplifiée par l'austérité de la nature et la rudesse du climat.



Subissant au fil des ans les outrages du temps, la frêle cabane centenaire était devenue vulnérable, notamment face au risque d'incendie. Confronté à cette situation, M. Jean-Pierre Sevez, Maire de la Grave, fut contraint de prendre un arrêté de fermeture du refuge de l'Aigle, le 23 octobre 2012. De plus, sa capacité de 18 places s'avérait inadaptée pour répondre à une fréquentation croissante en pleine saison.



## La rénovation du refuge de l'Aigle

Le projet de rénovation du refuge de l'Aigle, retenu en 2004 à la suite d'un concours d'architecte, supposait la démolition de l'ancien refuge. De nombreuses personnalités de la montagne (alpinistes, guides, écrivains...) s'étaient alors opposées à la destruction de ce bâtiment historique dont la valeur patrimoniale est inestimable.

Pour tenter de trouver une solution à ce problème, le Comité de Massif des Alpes a souhaité la mise en place d'une mission de médiation. Depuis juillet 2010, de nombreuses discussions ont ainsi eu lieu entre les nombreuses parties prenantes à ce projet. Diverses solutions pour la rénovation et l'agrandissement du refuge ont été présentées et analysées avec soin. Même s'il n'y a pas eu d'accord unanime, ces discussions ont permis de dégager un large consensus pour un nouveau projet qui fait une synthèse entre les attentes exprimées, tant en ce qui concerne la préservation du refuge historique et du site que de son adaptation aux besoins d'aujourd'hui. Il respecte « l'esprit » du refuge historique avec sa pièce unique, en conservant et mettant en valeur la structure bois d'origine et le mobilier qui lors de la déconstruction du refuge, réalisée l'été dernier, ont été soigneusement conservés pour être intégrés dans une coque de protection destinée à assurer la résistance aux vents et aux incendies.

Il répond aussi aux besoins d'aujourd'hui avec 30 places (au lieu de 18), un local de gardien moins précaire, des espaces de rangement, un sas d'entrée et des toilettes respectueuses de la nature.

Ce projet entre maintenant dans sa phase de réalisation en atelier pour être mis en place cet été, clore ainsi cette longue période d'incertitude et permettre un développement harmonieux de l'alpinisme dans cette partie du massif des Ecrins.

François Gillet  
médiateur

# Une solution originale, élé

## Une médiation fructueuse

Conscient de la nécessité de rénover et agrandir le refuge de l'Aigle, le Club Alpin Français a mené dès 2003 des études pour la conception d'un projet de rénovation, basé sur la démolition et la reconstruction d'un refuge neuf d'une capacité de 30 places, au même endroit.

Le permis fut attaqué devant le tribunal administratif par l'Association des Amis de l'Aigle. Ce ne fut que le début de longues années de procédures, de luttes passionnées et de contestations enflammées pour la défense de l'ancien refuge de l'Aigle.

Afin de sortir de l'impasse, le Comité de Massif des Alpes nomma un médiateur François Gillet. Il mit en place un Comité de pilotage réunissant différents intervenants, dont : les guides du Parc national des Ecrins, l'association des amis de l'Aigle et la fondation PETZL. L'objectif était de rassembler les différents protagonistes autour d'un projet commun dont les contours restaient à définir. L'ensemble des discussions permirent d'aboutir à un consensus autour d'un projet original mettant en avant 3 valeurs fondamentales.

**La valeur patrimoniale** : le bâtiment devra intégrer la structure du refuge pionnier dans sa matière et son édification pour permettre aux générations futures de comprendre « l'esprit du Refuge de l'Aigle ».

**La valeur d'usage** : le refuge devra accueillir 30 personnes. Il préservera l'esprit de l'Aigle dans une organisation mono-spatiale favorisant la proximité avec le gardien et prolongeant dans le temps les valeurs de solidarité et de fraternité.

**La valeur paysagère** : l'architecture du refuge restera simple et unitaire dans une forme élémentaire qui devra conserver un rapport poétique et symbolique au site. La forme archétypale simple sera la nouvelle enveloppe à créer autour du refuge originel.



# gante et remarquable

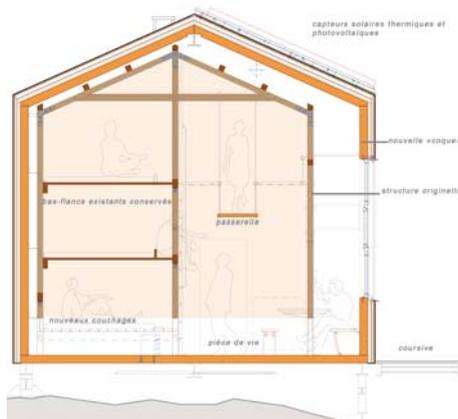
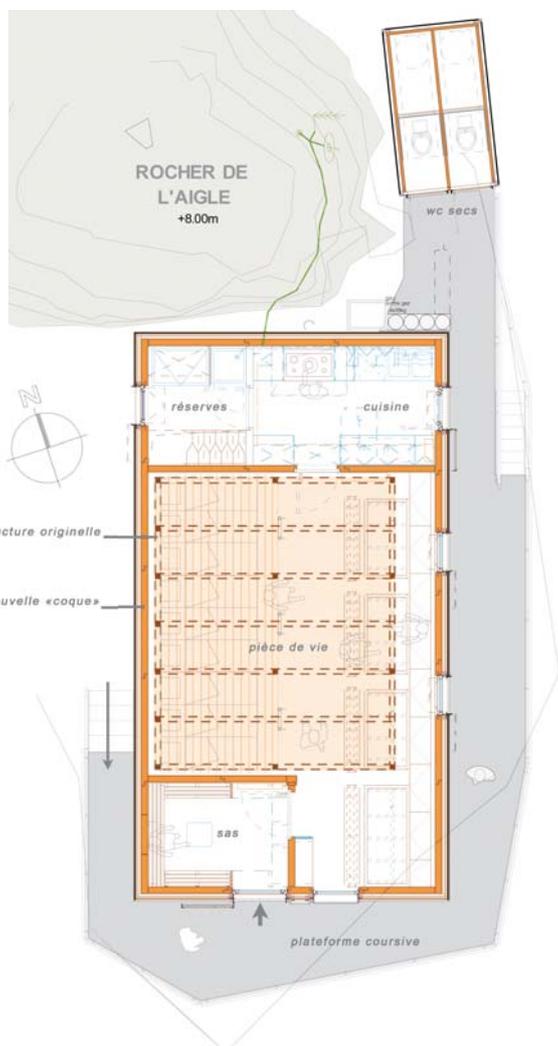
## Confortement et extension

Ainsi la structure originelle est restaurée et protégée par une coque en bois massif contrecollé.

Des dimensions légèrement plus grandes permettent d'accueillir 32 personnes : 30 alpinistes et 2 gardiens. Cet écrin protecteur intègre un sas côté Sud pour améliorer le confort de tous, un espace gardien, la cuisine et les locaux techniques côté Nord. Chaque détail de l'architecture a été étudié pour que la volumétrie de l'ensemble reste dans des proportions harmonieuses avec le site.

L'organisation intérieure reste inchangée avec une grande salle commune ouverte sur trois niveaux de bat-flanc. La sécurité des alpinistes couchant en haut est assurée par une coursive surplombant la salle commune. L'ancien mobilier restauré, reprendra sa place dans le refuge après les travaux, il sera complété de certains agencements fonctionnels simples et authentiques, à l'image du lieu.

Ce sont ainsi 100 années du bois qui perdurent à l'aire du développement durable.





## Edito

Une provenance et une transformation locales, une traçabilité des bois et une garantie de qualité des produits et services, ceci est tout l'enjeu de la démarche de Bois des Alpes.

C'est pourquoi, sous le contrôle d'un organisme indépendant, une certification Bois des Alpes est mise en place et doit servir d'outil à toute la filière.

Bois des Alpes s'inscrit tout à fait dans une démarche de développement durable, du point de vue social avec le maintien d'emplois locaux, environnemental avec un bilan carbone réduit et économique avec une filière bois à soutenir.

Les premiers bâtiments certifiés ont été inaugurés et constituent un réseau qui doit servir de références à Bois des Alpes.

**Jean-Claude Monin**  
Président des Communes  
Forestières de France



## Un partenariat affirmé entre la FFCAM et Bois des Alpes

La Certification Bois des Alpes reconnue par le Comité Français d'Accréditation depuis fin 2013 est appelée à connaître un fort développement dans les Alpes françaises. Non seulement elle assure l'origine alpine des bois, mais elle assure des garanties de qualité du produit et du service, en conformité avec la norme NF 17065.

Cette certification initiée par le Comité de Massif des Alpes traduit une volonté politique ambitieuse de développement durable : développement économique, protection de l'environnement, protection sociale, entre autre, le tout dans un contexte de redéploiement économique de la filière bois.

La convention passée en ce début d'année 2014, officialisée en avril, entre la FFCAM et l'association Bois des Alpes lors du Salon Mountain Planet à Alpexpo Grenoble, est un engagement essentiel par lequel la FFCAM a fait le choix du bois alpin pour la construction et la rénovation de ses refuges dans les Alpes.

Cette réalisation n'est pas un ballon d'essai puisque une vingtaine de bâtiments ont déjà été réalisés en Bois certifié Bois des Alpes au cours des trois dernières années dans les Alpes.

L'exemplarité des collectivités qui prescrivent du bois certifié dans leurs marchés de construction, est renforcée par l'adhésion des entreprises de transformation du bois qui démontrent ainsi leur savoir-faire et leur aptitude à valoriser une ressource locale.

Tous les acteurs alpins attendent beaucoup de cette certification dont le principe a d'ailleurs été repris sur le Plan National Bois, en cours d'études, qui voit dans cette approche « une contribution à créer la chaîne de valeur optimale entre la ressource de bois et le produit fini. »

# Une nouvelle valeur refuge

Face aux enjeux du développement durable les territoires se sont recentrés sur l'exploitation de leurs bois en circuit court et ont créé à cet effet différents labels et certifications. C'est dans ce cadre que s'inscrit l'action de Bois des Alpes.

■ **Bois des Alpes est une association** qui s'est donnée pour objectif de promouvoir l'utilisation des bois issus des forêts alpines françaises, contribuant ainsi à valoriser les compétences de la filière bois locale et de préserver l'emploi dans les Régions Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Elle rassemble des exploitants forestiers, des transformateurs (scieurs, charpentiers, menuisiers, constructeurs...), des prescripteurs (architectes, bureaux d'études, distributeurs...), ainsi que des organisations interprofessionnelles et institutionnelles.

■ **Bois des Alpes est une certification**, qui vise à instaurer la confiance dans un référentiel de reconnaissance. Par son accréditation, elle représente l'ultime niveau de contrôle de la compétence technique et donne une forte crédibilité aux certificats émis.

Bois des Alpes garantit l'origine des bois (traçabilité à 100%) et leur transformation en circuits courts, les caractéristiques techniques des produits et le respect des normes en vigueur, tout particulièrement en matière d'environnement (bois éco certifiés PEFC, séchés, résistants mécaniquement,...).

■ **Bois des Alpes est une marque collective.** L'association s'est également donnée pour tâche de promouvoir et soutenir de nouveaux débouchés pour ses membres.

Actuellement une vingtaine de projets pilotes de constructions bois certifiées Bois des Alpes ont été réalisés sur les régions Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur, constituant un réseau et amorçant la promotion de ce nouveau label.



Richesse forestière des Alpes (Chartreuse)

© Bois des Alpes



Scierie Nier 38

© Bois des Alpes



Plafond de la bibliothèque de l'Ecole de Guillestre 05 par Soléa Voutier&Associés Architectes

© Bois des Alpes



Atelier ONF de Barrême 04 par Francois Nicolas

© Bois des Alpes

# Une première au sommet

Pour Jacques FELIX FAURE, architecte du projet, une conception technologique s'imposait impliquant le recours à des composants structurels en panneaux de bois lamellé-croisé (cross-laminated timber, CLT), qui pour la circonstance devaient être fabriqués en bois alpin. Défi relevé, pari tenu, une grande première pour la filière bois !

Le partenariat engagé entre la FFCAM et Bois des Alpes quant au choix du bois alpin pour la construction et la rénovation de ses refuges, est dans ce projet concrètement matérialisé.

Opérationnellement, l'industriel franco-autrichien Lignatec (KLH) producteur des composants, a engagé avec Bois des Alpes, un partenariat direct avec les acteurs locaux :

- Stéphane EYMARD dirigeant de la scierie EYMARD, pour un approvisionnement de 100 m<sup>3</sup> de bois certifiés, en planches d'épaisseur 27mm, spécifiquement séchées à 12%, de classement STI en parement (STII en plis intérieurs), depuis ses établissements de Veurey Voroize en Isère (38113).
- Joël BLANC dirigeant de l'entreprise Haute-Savoyarde de charpente ALTIBOIS à Argonay (74330), adjudicataire de la construction, dans un pré-montage sur le site d'Alpexpo démonstration industrielle de valorisation des bois alpins.

Pour cette opération, compte-tenu de la technicité de l'outil industriel et des collages, la fabrication des composants a été encore réalisée exceptionnellement sur le site de 8 842 Katsch an der Mur, en Autriche.

En complément, le cadre du partenariat Bois des Alpes a été étendu à d'autres entreprises certifiées. Celles-ci ont assuré la fourniture à ALTIBOIS des bois d'œuvre, environ 9m<sup>3</sup> de sapin épicéa C24 classé 2 (solives, charpente...) :

- Jean-Julien BERMOND pour la Scierie Savoyarde, La Graille 73170 Yenne.
- Jacques NIER pour la scierie NIER, Le Petit Rochefort 38760 Varcès Allières et Risset.

Le bardage mélèze a été également fourni par la Scierie savoyarde.



# de composants industriels en Bois des Alpes

A noter l'exception du projet, dans la transposition patrimoniale d'un refuge moderne de 30 places intégrant la cabane de 1910. Cette approche novatrice d'intégration environnementale dans un contexte économique de référence, a été rendue possible grâce à la conjugaison des talents et du bois local pour donner une nouvelle vie à l'ouvrage.

Cette idée illustre la stratégie forestière alpine, portée par le Comité de massif des Alpes, qui positionne la construction en bois local parmi les axes majeurs de développement des territoires alpins. En ce sens, les Communes forestières des régions Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur, animent :

- le réseau des bâtiments pilotes en Bois des Alpes,
- les premières opérations réalisées en Bois des Alpes.

L'objet est de permettre l'analyse et le partage des enseignements tirés de ces expériences.

Celle du Refuge de l'Aigle marquera un tournant dans la production de composants industriels et technologiques en Bois des Alpes. Avant de s'envoler vers ses sommets, le Refuge de l'Aigle a fait une halte à Alpexpo Grenoble, pour un montage à blanc exceptionnel de sa structure. L'évènement organisé en 2014 dans le cadre du salon du Bois et de Mountain Planet aura permis au grand public ainsi qu'aux professionnels de visiter le refuge, et de donner sa pleine dimension à la convention signée à cette occasion, entre la FFCAM et Bois de Alpes.



Maison intercommunale du Vercors de Villard de Lans par Composite



Intérieur de la mairie de St Jean d'Arvey



Maison du Conseil Général 38 de Villard de Lans par Brenas Doucerain



Grumes de mélèzes dans les Hautes Alpes



Bâtiment multifonctionnel de St Jean d'Arvey par Vincent Rocques

L'association Bois des Alpes reçoit le soutien de :



**Datar**

Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur



Maison des Parcs et de la Montagne  
256 rue de la République - 73 000 Chambéry  
Téléphone : +33 (0)4.79.96.14.67  
[www.boisdesalpes.net](http://www.boisdesalpes.net)



## Refuge de l'Aigle. Quelle aventure !

Voilà maintenant une dizaine d'année que ce refuge nous occupe. Tout laisse penser que nos anciens auraient bien ri de nous et de notre capacité à tourner en rond.

Dix ans de dossiers, de procédures, de combats plus que de débats, d'incompréhension. Fallait-il avoir touché le fond pour qu'enfin les hommes et femmes de bonne volonté se parlent, s'écoutent, inventent ensemble la solution tant espérée ?

Il a fallu la pugnacité du maître d'ouvrage, la vision des architectes, l'aiguillon des associations d'amateurs ou de professionnels, des usagers, des gardiens, des fondations... et puis le concours des services de l'Etat, la patience des financeurs, pour que ce cercle devienne enfin vertueux.

Le cloaque initial s'est transformé en aventure humaine à l'image d'une belle expédition.

Ce refuge sera beau, nos anciens seront finalement fiers de nous, les alpinistes dormiront de bonheur, le doigt de Dieu penchera comme à son habitude et l'Aigle bientôt veillera.

Tout sera rentré dans l'ordre.

Jean-Pierre Sevrez  
Maire de La Grave

# Une construction bois env

## Gestion des énergies et ressources



On retrouve l'esprit du refuge dans la simplicité de la gestion des énergies et des ressources optimisée par une exploitation maximum des avantages de sa situation : ensoleillement important, proximité du glacier et compacité du bâtiment.

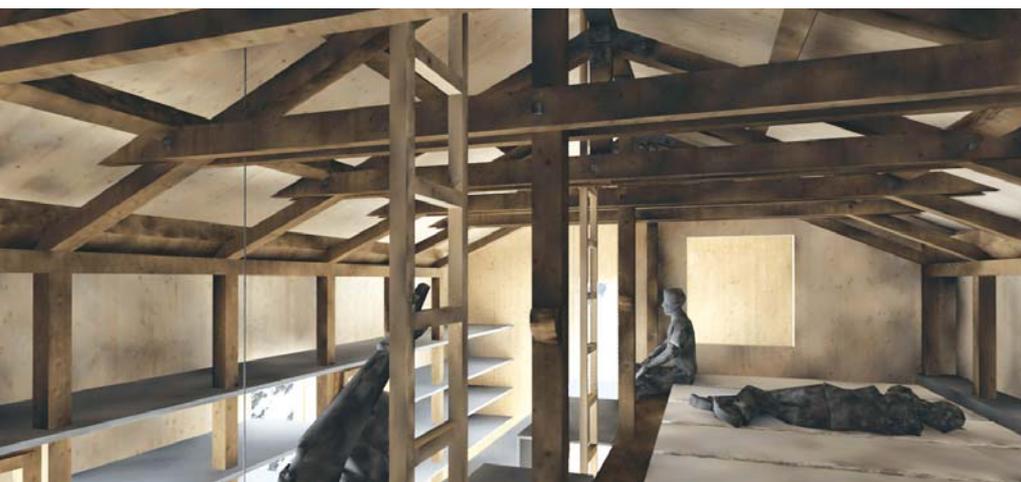
Le chauffage est assuré par des panneaux solaires et l'électricité par des panneaux photovoltaïques installés sur la toiture. Le chauffage de l'eau se limite à la douche du gardien et à la vaisselle. Ainsi l'énergie fossile gaz est réservée à la seule cuisson des aliments. Un groupe électrogène de secours permet la recharge des batteries en cas de mauvais temps prolongé.

Les besoins sont maîtrisés par un choix judicieux de l'ensemble des équipements : éclairage basse consommation, appareils de classe A.

L'alimentation en eau potable est obtenue par l'eau de fonte du glacier remontée par pompage jusqu'à un réservoir et en mi-saison par l'eau de fonte de la neige. L'eau destinée à la consommation est traitée en fonction de la qualité de l'eau vérifiée du captage.



# ironnementale et durable



## Un bâtiment exemplaire

La coque bois du refuge est entièrement réalisée en bois massif contrecollé KLH issu de forêts alpines, principalement de l'Isère et des Hautes Alpes.

La structure est recouverte d'un bardage aluminium teinte ardoise, enveloppant toitures et façades pour assurer une véritable étanchéité au vent et à la neige. Seule la façade Sud de l'entrée est traitée en mélèze de pays pour apporter une note chaleureuse à l'ensemble, contrastant avec la roche. Le bâtiment est fixé sur une plateforme métallique ancrée dans le terrain par des micropieux profondément enfoncés dans le rocher.

L'ensemble des menuiseries est en bois contrastant avec le bardage. Le volume des WC secs, situés à l'extérieur du refuge est également recouvert d'aluminium. La terrasse aménagée devant l'entrée fait face au panorama grandiose de ce lieu à tous les niveaux mythique. Un soin tout particulier a été apporté par les concepteurs à la ventilation du bâtiment sans nuire à son étanchéité.

Vertueux à plus d'un titre, refuge modèle pour les générations futures par son esprit et son faible impact environnemental, l'Aigle restera dans les mémoires à l'origine d'une convention de partenariat signée par la FFCAM et l'association Bois des Alpes.

L'Aigle est ainsi le premier d'une longue liste de refuges bénéficiant de cette certification, gage de qualité et de traçabilité des bois. ■

## Etapes opérationnelles

### Été 2013

Démontage du refuge existant.

### Janvier 2014

Montage d'un abri provisoire pour accueillir les alpinistes.

### Mars-Avril 2014

Montage à blanc du refuge sur le parvis d'ALPEXPO Grenoble durant les salons du Bois du 3 au 6 avril et Mountain Planet du 23 au 25 avril 2014.

### Mai-Juin 2014

Montage de la base de vie.

### Été 2014

Construction du refuge.

### Août 2014

Ouverture au public.

Bilan d'opération du projet (tous frais confondus engagés depuis 10 ans) :

1 575 000 euros TTC

- Déconstruction du refuge actuel.
- Réalisation et montage à blanc à ALPEXPO.
- Montage sur site.
- Frais de maîtrise d'ouvrage, de maîtrise d'œuvre et d'études.

Avec le soutien de la fondation PETZL





## Les acteurs du projet

Sous la responsabilité du Président du Club Alpin Français,  
Georges Elzière et de son Comité Directeur

### Maître de l'ouvrage :

Vice-Président fédéral en charge du Patrimoine bâti : Raymond Courtial

Coordination projet : Jean Mazas, pôle travaux Patrimoine Bâti

Bilan Carbone® : Albedo - Michel Meunier - Savoie Technolac 17 av. du Lac Léman - 73375 Le Bourget du Lac  
Tél. 04 79 62 55 41 - info@albedo-energie.fr

**Chargés d'opération, CAF Briançon :** M. Jean-Louis Flandin, Jean-Luc Perréve

**Assistant maître d'ouvrage :** Alain Pangaud, économiste de la construction

### Equipe de maîtrise d'œuvre :

Architecte mandataire : Atelier 17C architectes - Fort Barraux, 38530 Barraux - Tél. 04 76 45 27 84

BET structure : HV Conseil - Le Château 73160 Vimines - Tél. 04 79 62 17 57

BET production d'énergie : Axenne - 73 cours Albert Thomas - 69447 Lyon cedex 03 - Tél. 04 37 44 15 80

BET fluides : Yves Armani - 29 avenue de Rivalta - 38450 VIF - Tél. 04 76 72 75 54

Bureau de contrôle : APAVE - 519 chemin de la Cassine - 73200 Albertville - Tél. 04 79 39 06 80

### Entreprises :

Démontage de l'ancien refuge : B3D - Mollard Giroud 38700 Le Sappey en Chartreuse - Tél. 04 76 88 86 80

Travaux de micro-pieux : Stabilisation Protection - Les Andrieux - Prelles - 05120 Saint Martin de Queyrières - Tél. 04 92 21 44 44

Fourniture bois : Scierie Eymard - 497 Route de Valence, 38113 Veurey-Voroize - Tél. 04 76 53 80 55

Scierie Savoyarde - Chemin de la Graille - 73170 Yenne - Tél. 04 79 36 71 67

Scierie Nier - Le Petit Rochefort - BP 109 - 38760 - Varces Allières et Risset - Tél. 04 76 72 80 31

Fabrication panneaux bois : Lignatec - 88, Avenus des Vosges - 88100 Remomeix - Tél. 03 29 56 27 27

Montage base de vie - Déroctage : MBTM - 209 route de Fourvoirie - 38380 St Laurent du Pont - Tél. 04 79 06 49 63

Structure métal et bois, isolation, étanchéité, bardage, couverture, menuiseries extérieures et intérieures, peinture, traitement bois :  
ALTIBOIS - Joël Blanc - 16 ZA des Mouilles Nord - 74 570 Groisy - Tél. 04 50 27 25 40

Plomberie, ventilation, équipement : Jean-Pierre Gobbo - 86 C avenue de la Gare - 38450 Vif - Tél. 04 76 72 61 35

Production électrique : Jean-Philippe Lansard - 821 avenue des Aravis - 74800 St Pierre en Faucigny - Tél. 04 50 03 03 03

Production électrique appareillage : Patrick Lambert - 219 rue du 2 septembre 1944 - 73 300 Villargondran - Tél. 04 79 56 77 06

Sols collés : Rastello - 8 rue de Bourgamon - 38 400 St Martin d'Hères - Tél. 04 76 24 15 07

Héliportage : NDF - Aérodrome du Versoud - 38 420 Domène - Tél. 04 76 77 00 50



### SIEGE

24, avenue Laumière - 75019 Paris

Tél. : 01 53 72 87 00 - Fax : 01 42 03 55 60

[www.clubalpin.com](http://www.clubalpin.com)

### CAF Briançon

6, rue René Froger - 05100 Briançon

Tél. : 04 92 20 16 52

<http://clubalpin.briancon.free.fr>

## Les partenaires institutionnels de la FFCAM

